



# VOS JOURS DE COLLECTES JANVIER à DÉCEMBRE 2024

Communes de :

Bosc-Guérard-St-Adrien  
Elbeuf-sur-Andelle  
Grainville-sur-Ry  
Pissy-Pôville  
Quincampoix  
Ry  
Saint-Denis-le-Thibout



## VOS ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont collectées **le mercredi** en porte à porte. Les déchets ménagers devront être sortis au plus tôt la veille au soir du jour de collecte et les containers rentrés au plus tard le soir de la collecte



## VOS DÉCHETS RECYCLABLES

Collectés en porte à porte les déchets recyclables sont à présenter la veille de la collecte dans les **bacs jaunes** ou les **sacs jaunes transparents**

**Le mercredi :** Bosc-Guérard-St-Adrien, Elbeuf-sur-Andelle, Grainville-sur-Ry, Pissy-Pôville, Quincampoix, Ry, St-Denis-le-Thibout



## EN CAS DE JOUR FÉRIÉ

Toutes les collectes de la semaine sont **décalées de 24h**

**ATTENTION : la collecte du 8 mai est maintenue, celle du 9 mai décalée de 24h.**



## LE VERRE RESTE EN APPORT VOLONTAIRE

Déposez vos bouteilles et bocaux en verre **dans les colonnes dédiées à recevoir le verre**



## VOS ENCOMBRANTS ET AUTRES DÉCHETS

Déchetterie de Montville : Bosc-Guérard-St-Adrien, Quincampoix

Déchetterie de La Valette à Maromme : Pissy-Pôville

Déchetterie de La Feuillie : Elbeuf-sur-Andelle

Déchetteries de Darnétal ou Boos : Grainville-sur-Ry, Ry

Déchetterie de Charleval : Saint-Denis-le-Thibout